

→ Attendu de fin de cycle 3 du champ d'apprentissage 1 :

Activités athlétiques : Au moins une fois dans les trois années du cycle 3, il faut prévoir une séquence d'apprentissage qui permettra de travailler les 3 activités « courir, sauter, lancer ». Une séance, au moins, doit permettre d'évaluer l'épreuve combinant ces 3 familles athlétiques.

Natation : Ne prendre en compte que les attendus de fin de cycle compatibles avec la natation. Aucune contrainte d'épreuve combinée n'est demandée. (La combinaison de deux styles de nage est une exigence du cycle 4).

→ Attendu de fin de cycle 4 du champ d'apprentissage 1 :

Au moins une fois dans les trois années du cycle 4, il faut prévoir une séquence d'apprentissage qui permettra de travailler une épreuve combinée dans laquelle l'élève doit enchaîner 2 activités athlétiques de 2 familles athlétiques différentes (course, saut, lancer). Ces activités auront pu être préparées en amont sur des séquences d'apprentissage distinctes.

Pour toute proposition d'épreuve combinée qui ne répond pas aux exigences des attendus du champ d'apprentissage 1, une demande de dérogation argumentée devra être faite auprès de l'inspection pédagogique régionale.

→ Attendu de fin de cycle 3 du champ d'apprentissage 2 :

La séquence d'apprentissage devra confronter, **dans la mesure du possible**, l'élève à plusieurs environnements inhabituels.

→ Attendu de fin de cycle 3 du champ d'apprentissage 3 :

Au moins une fois dans les trois années du cycle 3, il faut prévoir de travailler dans une même séquence d'apprentissage, une production à visée acrobatique et une autre à visée artistique qui peuvent être associées, ou non, au sein d'un même enchaînement. Une même activité peut permettre de viser les deux dimensions acrobatique et artistique.

→ APSA particulières :

- Activité Golf à inscrire dans le champ d'apprentissage 2 à la fois au cycle 3 et au cycle 4.
- Activité Step à inscrire dans le champ d'apprentissage 3 du cycle 4.
- Activité Crossfit à inscrire dans le champ d'apprentissage 2 du cycle 4.
- Activité Bike and run à inscrire dans le champ d'apprentissage 2 du cycle 4.
- Activité musculation qui peut être une APSA dans le champ d'apprentissage 1 du cycle 4 mais elle ne permet pas de travailler et d'évaluer tous les attendus.

Toutes les activités qui sortent d'un champ d'apprentissage donné doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation argumentée auprès de l'inspection pédagogique régionale.

Les exemples de situations ou d'activités proposés dans chaque champ d'apprentissage ne sont pas limitatifs ni exhaustifs (exemple : cycle 3, Champ d'apprentissage 4 : il est possible de proposer la boxe française)

→ Degrés de maîtrise des attendus de fin de cycle : Le degré de maîtrise de chacune des composantes du socle est évalué à la fin de chaque cycle selon une échelle qui comprend 4 niveaux de maîtrise :

1. Maîtrise insuffisante
2. Maîtrise fragile
3. Maîtrise satisfaisante
4. Très bonne maîtrise.

Une composante du socle est maîtrisée à compter de l'échelon 3 de l'échelle de référence appliquée au cycle 4.

→ Evaluation des compétences en section sportive :

Circulaire n°2011-099 du 29/09/2011 Sections sportives scolaires

« **Évaluation des acquis des élèves** »

Dans le cadre de la formation globale de l'élève, la maîtrise de ces compétences peut être reconnue et validée par toutes les instances impliquées dans le dispositif.

Au collège, les connaissances et les compétences développées dans l'ensemble des activités pratiquées au sein de la section sportive scolaire sont partie intégrante du processus d'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences. Elles doivent être prises en compte pour sa validation. Les acquisitions ainsi effectuées au cours de ces activités sont portées sur le livret personnel de compétences.

→ Attendus de fin de cycle :

**Au moins une fois dans le cycle, une séquence d'apprentissage dans une APSA doit travailler et évaluer l'ensemble des attendus de fin de cycle du champ d'apprentissage correspondant. **CECI N'EST PLUS d'ACTUALITE !!!!****

**L'ensemble des attendus de fin de cycle doivent être abordés sur le cycle mais il n'est pas obligatoire d'avoir une séquence d'apprentissage dans une APSA travaillant la totalité des attendus.**

Les autres séquences d'apprentissages du cycle peuvent aborder tout ou partie des attendus de fin de cycle.

→ Déroulé de séquence d'apprentissage :

La compétence attendue, la situation et les modalités d'évaluation sont communes à l'équipe des enseignants.

Le déroulé de séquence d'apprentissage peut être propre à chaque enseignant pour répondre aux caractéristiques des élèves de la classe ou relever d'une réflexion commune si l'équipe en éprouve le besoin.

Le déroulé de séquence d'apprentissage pour une classe et pour une APSA est un incontournable. Il devra préciser les objectifs et / ou compétences travaillées pour chaque leçon de la séquence.